



INTERVENTION DE CLÔTURE

DE CHRISTIAN BRODHAG,
DÉLÉGUÉ INTERMINISTÉRIEL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE,

JEUDI 2 JUIN 2005



**Intervention de clôture de
Christian Brodhag,
Délégué Interministériel au Développement Durable,
à l'occasion des « États généraux des entreprises et du développement durable »
du 2 juin 2005**

« Dans le prolongement des grandes orientations de la Stratégie Nationale de Développement durable et de la récente adoption de la Charte de l'Environnement le 1^{er} mars dernier, on peut se féliciter de cette manifestation qui a conduit à cette rencontre entre les entreprises, l'Etat, les collectivités territoriales et les associations spécialisées.

« Merci à tous pour la richesse des débats et pour tous ceux qui ont contribué à cette réussite (notamment le Comité de pilotage et l'ensemble des acteurs oeuvrant dans ce domaine).

« De plus en plus d'entreprises s'attachent à manifester leur responsabilité sociale et environnementale, et notre rôle comme celui de l'ensemble des pouvoirs publics est de faciliter et d'amplifier ces initiatives. Mais quels enseignements peut-on tirer de cette rencontre ?

« Ce qu'il ressort des débats de ces Etats généraux : le développement durable est une préoccupation de plus en plus partagée, les perceptions sont différentes selon les acteurs (point de vue des acteurs publics / des acteurs privés / des parties prenantes), l'engagement des démarches des entreprises est encore variable. La raison en revient à la multiplicité des facteurs (démarches volontaires / processus réglementaires) et à l'origine des « impulsions » (au niveau territorial, national, européen et international)

« Permettez-moi de revenir sur l'engagement des entreprises :

« Les entreprises présentes ici sont des exemples et même si elles sont nombreuses, elles ne reflètent pas toute la réalité. Par ailleurs, pour celles présentes, il reste encore beaucoup à faire et c'est conforme à la démarche de progrès qui est la vôtre au quotidien.

« Nous devons bien appréhender les leviers de leur engagement : il faut, par exemple, trouver le bon équilibre entre les démarches volontaires et réglementaires. A cet

effet, nous allons organiser un lieu d'échanges et de dialogue entre les pouvoirs publics, les ONG et les entreprises.

« Pour réussir, nous devons nous astreindre à des travaux qui soient utiles. Pour cela, nous allons étudier et valoriser toutes les retombées possibles pour l'entreprise qu'elle soit grande ou petite : quelles sont les conséquences du développement durable en termes marketing et commercial ? Quels sont les nouveaux marchés ? Quel est l'impact en termes de management et de mobilisation des équipes ? Comment optimiser les retombées possibles ?

« Voici donc de façon très concrète ce que je vous propose :

« Puisque les attentes sont fortes et le besoin de renforcer les synergies est réel, les Etats généraux ne doivent pas rester une opération ponctuelle. Mettons en place un dispositif pérenne.

« Les objectifs d'un tel dispositif pourraient être les suivants : un observatoire et une évaluation des démarches engagées, qui serait un lieu de veille et d'échanges d'expériences pour acquérir une vision globale et chercher à développer des engagements concrets (au-delà de l'actualité réglementaire ou des sujets médiatiques) et engager un dialogue direct sur des actions concrètes entre les acteurs publics, associatifs et privés (il ne s'agit pas de doubler avec le CNDD dont la vocation est différente, mais de construire un lieu d'échanges recherchant à développer des engagements et des actions concrètes).

« Pour cela, il s'agira, plus précisément, de mettre en place pour l'automne 2005 :

- Un Forum des bonnes pratiques
- Des rencontres thématiques mensuelles que j'animerai avec les ministres concernés
- Une veille et un système d'information privilégié

« A l'issue d'une année de fonctionnement ce « Forum permanent des entreprises et du développement durable » pourra faire l'objet d'un ajustement.

« Les inscriptions seront ouvertes aux dirigeants d'entreprise et à leurs directeurs du développement durable, d'ici la mi-juillet 2005. Fixons le lancement des travaux pour septembre 2005. Le Comité de pilotage tout comme pour les présents Etats généraux sera associé à la préparation de ce Forum. Les participants seront invités à indiquer les 3 thèmes qui à leur avis devront être traités en priorité.

« En Conclusion : le Développement Durable est bien l'affaire de tous. Les entreprises ont lancé de vraies démarches. Les bonnes pratiques sont à partager. L'Etat et les acteurs publics en général, mais aussi les associations et ONG, sont à leurs côtés pour poursuivre les efforts, valoriser et amplifier les résultats. Je suis persuadé qu'avec cette approche pragmatique nous pouvons progresser ensemble.

« Je compte sur vous, vous pouvez compter sur moi.

« Je vous remercie. »